

## PAYS DE LUNEL

À la découverte  
de Lunel-Viel

## Accès

Depuis Lunel, entrer dans Lunel-Viel par la rue Georges Clemenceau (à gauche sur la RN 113 à hauteur du tabac-presse), se garer sur la place du 14 juillet (ou plus loin sur le parking en empruntant la rue de l'égalité puis la rue de l'Occitanie) et se rendre à pied dans la cour de l'Hôtel de Ville (au bout de la place du 14 juillet).  
Circuit tout public, durée 45 minutes.

## Recommandations

- Restez vigilant près des routes
- Respectez les propriétés privées, le patrimoine et la végétation
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Restez discret et à distance des animaux
- Gardez vos déchets avec vous

Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays de Lunel.  
Ce document est non contractuel et n'engage en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme

## ③ Les maisons villageoises.

→ Se rendre au Plan du Foyer (en poursuivant au sud).

Le village montre peu son passé médiéval, les démolitions et reconstructions ayant fait disparaître l'ancien cadre de vie.  
Au n°7, Plan du Foyer, une maison a conservé sa façade du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Observer les encadrements de fenêtres et de portes inspirés de l'architecture urbaine. A l'intérieur, le rez-de-chaussée est voûté (n° 3 plan).

→ Prendre rue de la Paix puis descendre rue Antoine Roux jusqu'au n° 44.

## ④ Ancienne demeure du notaire du village

Façade caractéristique du XVII<sup>ème</sup> siècle (n° 4) avec ses grandes baies et sa devise en latin sous la génoise : *decus in virtute, in labore quies* (l'honneur dans la vertu, la paix dans le travail), avec au-dessus la date 1674.

→ Suivre rue Antoine Roux.

## ⑤ L'agglomération gallo-romaine.

Au n° 152 dans la cour, stèle funéraire du I<sup>er</sup> siècle, dédiée à Tincia Materna. Cette inscription ornaît la tombe de la défunte qui appartenait à la bonne société du village. Aux dieux Mânes de Tincia Materna, fille de Lucius, Marcus Cecilius Tincianus (a dédié cette stèle) à sa mère.



→ Prendre rue des Thermes, puis entrée de l'école

☞ Vestiges gallo-romains (voir panneau mural).  
Des édifices publics témoignent de la fonction administrative et commerçante du lieu.  
Des thermes sont construits au I<sup>er</sup> siècle après J.-C., dont subsistent les fondations, rue des Thermes.

## ⑥ La Tour de Farges (à 2 km du centre du village, direction Saint-Geniès-des-Mourgues).

La propriété tient son nom de Jacques de Farges, apothicaire et parfumeur du XVI<sup>ème</sup> siècle. De l'ancien domaine, il ne subsiste que deux tours, dont l'une fut un pigeonnier. La troisième, construite au XIX<sup>ème</sup> siècle, est une tour du télégraphe Chappe. Propriété de la famille Sabatier d'Espéran depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la Tour de Farges devint au XIX<sup>ème</sup> siècle un salon de culture internationale. François Sabatier, amateur d'art et époux de Caroline Ungher, célèbre cantatrice viennoise, appelait à la Tour de Farges des artistes de talent. Un de ses hôtes le plus célèbre fut Gustave Courbet, qui immortalisa les lieux dans une de ses toiles «Vue de la Tour de Farges» (cf. Route Courbet de Sète à Villetelle). La Tour de Farges est aujourd'hui un domaine viticole qui produit du Muscat de Lunel (AOP).



Office de tourisme  
du Pays de Lunel

16 Cours Gabriel Péri  
34400 Lunel  
Tél. +33 4 67 71 01 37  
www.ot-paysdelunel.fr  
contact@ot-paysdelunel.fr





**Lunel-Viel apparaît comme le plus vieux village du Lunellois. Son nom le dit bien, Lunel-Viel est l'ancien Lunel, en latin «Lunellum». Les premières traces d'occupation remontent au II<sup>ème</sup> s. avant Jésus-Christ, mais les plus importants vestiges datent du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, lorsque sous l'Empire romain la région littorale connaît un fort développement. Une agglomération s'organise, 2 km au sud de la voie Domitienne. Exploré par des archéologues, le village de Lunel-Viel a livré de nombreuses informations retraçant les étapes de l'histoire régionale.**



### Départ de la visite ...

L'inscription romaine devant le château (Hôtel de Ville) - stèle funéraire de Valérius découverte en 1982 lors des fouilles du site gallo-romain.

**① Le château (hôtel de ville).** Aucun indice ne parle d'un château au Moyen-Âge, Lunel-Viel étant sous la dépendance de la seigneurie de Lunel. L'actuel château date du XVII<sup>ème</sup> siècle, avec un grand escalier Louis XIII. Agrandi au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le bâtiment conserve des éléments de décor classique, dont une belle série de cheminées.

**Le Parc.** Écrin de verdure de plus d'un hectare, le parc du château est un «jardin anglais» dessiné et planté dans le goût des années 1890. Conservé dans son état d'origine, on peut y découvrir des essences exotiques, témoignage du temps où la France bâtissait un empire et représentait dans ses jardins sa domination coloniale. Avec son orangerie, son bassin, son jacquemart, ses coins de rocaille et ses terrasses, il offre un cadre de promenade agréable autant qu'instructif pour qui veut découvrir une flore variée. Il accueille chaque année, à la fin du mois d'août, le festival *Un Piano sous les arbres*.



→ Pour poursuivre la visite du village, prendre l'avenue du Parc, puis face à la Poste tourner à droite, place de l'église.

**② L'église et le centre médiéval.** Le village s'est développé sur les ruines gallo-romaines autour de l'église Saint-Vincent, dont l'origine remonte probablement au VI<sup>ème</sup> siècle, période où les fouilles ont révélé des sarcophages, formant

le premier cimetière du village. Seul vestige médiéval conservé, le clocher est installé dans une tour de défense du XV<sup>ème</sup> siècle, construite à la fin de la Guerre de Cent Ans.

A mi-hauteur du clocher, chercher l'inscription médiévale qui donne la dédicace du clocher MIVCXIII (1413).

L'intérieur du clocher permet d'observer les fenêtres-archères dans les salles voûtées. Rasée durant les Guerres de Religion, l'église conserve peu de vestiges de ses origines médiévales, l'édifice ayant été rebâti au XVII<sup>ème</sup> siècle: la clé de voûte de la chapelle Notre-Dame est datée de 1625.

